<u>Agadir / Pêche : Les opérateurs réclament plus de visibilité</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-03-2008 15:52:11

- · La hausse du carburant pointée du doigt
- · Les charges fiscales à revoir

Le renchérissement du prix du carburant était encore une fois au centre des débats, mercredi dernier, lors de l'assemblée générale de la Chambre de la pêche maritime d'Agadir (CPMA). «La hausse du gasoil a engendré une augmentation des charges à un niveau record, allant de 30% pour les sardiniers et jusqu'à 80% du chiffre d'affaires brut pour les chalutiers», a souligné un professionnel. De son côté, Lahcen Bijdigguen, président de la CPMA, juge que «le secteur vit actuellement une crise structurelle sans précédent». «Cette activité stratégique est aujourd'hui en faillite», lance pour sa part Abdelfatah Zine, directeur de la Chambre de la pêche maritime d'Agadir. De l'avis de ces opérateurs, les décideurs institutionnels doivent dans la conjoncture actuelle repenser l'exploitation des ressources halieutiques et chercher des solutions à moyen et long terme pour réduire la consommation en carburants. «D'autres pays ont d'ores et déjà introduit des moteurs de nouvelle génération et réalisé des essais concluants sur les nouvelles techniques de pêche plus économiques», recommande à ce sujet Zine.

Fouad Benallali, un opérateur du secteur, a pour sa part une solution plus extrême à la crise que vivent les armateurs. Il suggère qu'une partie des fonds alloués à la modernisation de la flotte côtière serve à couvrir les indemnités qu'engendrerait une opération de départ volontaire pour tout armateur qui souhaiterait arrêter son activité. «Cela permettrait d'alléger l'effort de pêche», souligne le professionnel. Il donne à titre d'exemple les opérations du genre menées en Europe et en Corée du Sud. De fait, le Maroc en a fait l'expérience au niveau de la pêche artisanale, mais c'est une opération qui est financée par les opérateurs de la filière.

Pour les représentants du ministère de la Pêche maritime, on n'en est pas encore là pour la flotte côtière. En tout cas, pour le département de tutelle, ce n'est pas par là qu'il faut commencer pour redresser le secteur. Tout dernièrement, un appel d'offre, a été lancé pour la réalisation d'une étude stratégique sur le secteur. Une démarche pour mettre en cohérence tous les plans d'action mis en oeuvre en faveur de l'activité. De plus, rappellent les responsables institutionnels, à la mi-avril devraient être communiqués les résultats des commissions en charge de trouver des solutions pour parer aux renchérissements du prix du carburant (cf. www. leconomiste.com). Les opérateurs attendent beaucoup de ces mesures. Tout comme ils souhaitent également un moratoire sur leurs charges fiscales.

L'économiste